

Le présumé génocidaire Félicien Kabuga absent au premier jour de son procès

RFI, 29 septembre 2022

Vingt-huit ans après le génocide au Rwanda, le procès du « financier » présumé, Félicien Kabuga, a démarré ce jeudi 29 septembre à La Haye, aux Pays-Bas. L'ancien homme d'affaires, âgé aujourd'hui de 87 ans, est accusé d'avoir joué un rôle « important » dans le massacre qui a fait plus de 800 000 morts entre avril et juillet 1994, essentiellement au sein de la minorité tutsie.



Emmanuel Altit, l'avocat de Félicien Kabuga à la salle d'audience du Mécanisme chargé des derniers dossiers du Tribunal pénal international pour le Rwanda. La Haye, le 29 septembre 2022. AFP - KOEN VAN WEEL

Son état de santé « *est bon* », mais Félicien Kabuga, qui est toujours affaibli, a préféré ne pas assister à l'audience, ni sur place, ni par vidéo, a confirmé l'un des avocats de l'accusation. Ce procès est très attendu, et l'accusation a souligné qu'il arrive bien trop tard, 28 ans après les faits. Elle compte demander des comptes à Félicien Kabuga pour ses crimes. Il n'a peut-être pas eu besoin de « *brandir un fusil ou une machette* », mais il était la pièce maîtresse du financement de la propagande du génocide, a asséné l'accusation.

Dans son exposé, le procureur Rashid S. Rashid décrit un homme impitoyable, capable d'utiliser son influence pour commettre le pire. « *Kabuga n'a pas eu besoin de brandir un fusil ou une machette à un barrage routier. Il a en revanche livré des armes en masse et a facilité la formation des milices Interahamwe pour les utiliser. Il n'a pas eu besoin non plus de prendre lui-même le micro pour appeler à l'extermination des Tutsis; il lui a suffi de fonder et de financer la Radio-Télévision libre des Mille Collines...* »

Plus de 50 témoins devraient être entendus

Considéré à l'époque comme l'un des hommes les plus riches du Rwanda, il a utilisé sa fortune pour monter et diriger la tristement célèbre Radio-Télévision libre des Mille Collines – la RTL – qui, à l'apogée du génocide, propageait des discours de haine contre les Tutsis, 24 heures sur 24.

Durant près de 2h, l'accusation a fait état des charges pour lesquelles elle réclame justice auprès du tribunal. Citant des témoins, elle a expliqué comment la radio RTL s'est transformée en une machine de propagande anti-tutsie.

« *La radio RTL utilisait des mots-clés pour décrire l'ennemi, tels que "Inyenzi", qui signifie "cafard", rappelle Rupert Elderkin.*

Les émissions que nous allons présenter démontrent comment cette radio passait avec une telle fluidité entre les mots "Tutsi" et "Inyenzi". Les Tutsis étaient présentés simultanément comme de la vermine sous-humaine et une force d'invasion étrangère. »

On entend en effet dans l'extrait d'une des émissions diffusé lors du procès des journalistes comparer les Tutsis à des cafards qu'il fallait exterminer.

L'accusation a également cité des témoins qui confirment comment Kabuga a financé et formé les milices hutues Interahamwe, principaux bras armés du massacre.

À partir de mercredi prochain, 5 octobre, l'accusation présentera les moyens de preuves. Plus de 50 témoins devraient être entendus. Le procès reprend ce vendredi matin.